

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-Verbal de la séance du lundi 12 février 2018

Le Conseil Municipal, légalement convoqué en application du code général des collectivités territoriales, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Guy SAUVAGE DE BRANTES, le lundi 12 février 2018 à 19 heures 00, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 02 février 2018

Décisions du Maire

Autorisation d'occupation des sols

Déclaration d'intention d'aliéner

Proposition de délibérations :

Demande de subvention DETR accessibilité mairie

Demande de subvention FDSR accessibilité mairie

Demande de subvention DETR accessibilité église

Infos et points divers

Repas séniors du 10.02.2018 à l'Ô berges

Les dates à retenir

Date des conseils municipaux :

- le vendredi 23 février à 20 h

- le vendredi 23 mars à 20 h

- le jeudi 19 avril à 19 h

- le vendredi 25 mai à 20 h 30

Fête des crêpes

Le mercredi 14 février 2018

CCAS

Le lundi 19 février 2018 à 18 h

Ciné goûter

Le mercredi 7 mars 2018 à 14 h 30 à la salle des fêtes

La Roue Tourangelle

Le dimanche 1er avril 2018

Randonnée du printemps

Le mercredi 30 mai 2018 à 14 h 30

RANDONNEE CANCEN

Le dimanche 17 juin

Ecole

Le spectacle de l'école de Les Hermites le 20 avril à 19 h

La fête de l'école le 30 juin 2018 à Les Hermites

Présents : Monsieur Guy SAUVAGE DE BRANTES, Monsieur Alain DROUET, Madame Emmanuelle CREPIN, Monsieur Christophe Riant, Madame Sophie SOETAERT, Madame Emmanuelle BOURREAU, Madame Céline BELLOY, Monsieur Jean-Jacques BESNIER, Madame Aline GAUDRILLET, Monsieur Arnaud LOAEC, Monsieur Franck SALGÉ, Monsieur Pascal NAUDIN ;

Absents représentés : ;

Absents excusés : Monsieur Alain HEGESIPPE, Monsieur Jean-Louis BROSSAUD, Monsieur Jean-François LECLERC.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire(s) de la séance: Madame Emmanuelle CREPIN, Carole DOMON, secrétaire de mairie, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire, en application de l'article L 212-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

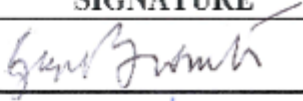



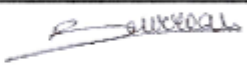

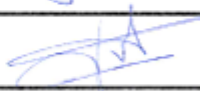


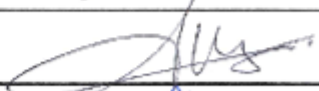

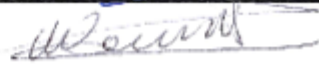
Récapitulatif des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil Municipal

Décisions du Maire : néant

Autorisation d'occupation des sols : néant

Déclaration d'intention d'aliéner : néant

Le procès-verbal du conseil municipal du 02 février 2018 a été adopté à l'unanimité.

NOM	FONCTION	SIGNATURE
SAUVAGE DE BRANTES Guy	Maire	
DROUET Alain	Premier Adjoint	
CREPIN Emmanuelle	Deuxième Adjoint	
HEGHESIPPE Alain	Troisième Adjoint	Excusé
RIANT Christophe	Conseiller Municipal	
SOETAERT Sophie	Conseiller Municipal	Excusée
BOURREAU Emmanuelle	Conseillère Municipale	
BELLOY Céline	Conseillère Municipale	
BROSSAUD Jean-Louis	Conseiller Municipal	
BESNIER Jean-Jacques	Conseiller Municipal	
GAUDRILLET Aline	Conseillère Municipale	
LOAEC Arnaud	Conseiller Municipal	
SALGÉ Franck	Conseiller Municipal	
NAUDIN Pascal	Conseiller Municipal	
LECLERC Jean-François	Conseiller Municipal	Excusé

Délibérations du conseil

DE 2018 016 MAIRIE MISE EN ACCESSIBILITE PMR : DEMANDE DE SUBVENTION DETR

Vu l'article 179 de la loi n° 2010-1657 du 29 décembre 2010 de finances pour 2011 portant création d'une dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), modifiée par l'article 32 de la loi 2011-900

Vu le budget communal,

Monsieur le Maire expose que le projet de mise en accessibilité PMR de la MAIRIE : aménagement de l'accueil et du secrétariat de la mairie, de l'agence postale communale, de la salle des mariages et conseil municipal, salle Agora qui nécessitent de passer par un escalier, intérieur ou extérieur et dont le coût prévisionnel des travaux s'élève comme suite :

Gros œuvre	70 600.00 € HT
Menuiseries extérieures	11 500.00 € HT

Métallerie, ferronnerie	17 800.00 € HT
Menuiseries intérieures	11 000.00 € HT
Platerie et plafonds	14 400.00 € HT
Electricité	8 700.00 € HT
Installations sanitaires, fluides	7 000.00 € HT
Chauffage ventilation	4 800.00 € HT
Carrelages, revêtements	19 100.00 € HT
Peintures	12 800.00 € HT
Espaces verts	600.00 € HT
Total HT	178 300.00 € HT
Total TTC	213 960.00 € TTC

Ce programme est susceptible de bénéficier de bénéficié d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Coût total :	213 960.00 € TTC
DETR 60 % :	128 376.00 €
FDSR	12 439.00 €
Autofinancement communal :	73 145.00 €

L'échéancier de réalisation de ce projet sera le suivant : 2018 - 2019

Le projet sera entièrement réalisé en 2019.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **ARRÊTE** le projet de mise en accessibilité PMR de la MAIRIE : aménagement de l'accueil et du secrétariat de la mairie, de l'agence postale communale, de la salle des mariages et conseil municipal, salle Agora
- **ADOpte** le plan de financement exposé ci-dessus,
- **SOLLICITE** une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2018.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0
Abstention : 0 Refus : 0

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 13/02/2018 de l'affichage le 13/02/2018 et de la notification le 13/02/2018
 PREFECTURE de TOURS - Contrôle de légalité - Date de réception de l'AR : 037-213701162-20180212-DE_2018_016-DE

DE 2018 017 FONDS DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITE RURALE : DEMANDE DE SUBVENTION

Vu le nouveau dispositif du Fonds Départemental de Solidarité Rurale pour l'année 2018,
 Vu le budget communal,

Vu le calendrier des projets 2018, Monsieur le Maire expose que le projet retenu pour la demande de subvention est :

Monsieur le Maire expose que le projet de mise en accessibilité PMR de la MAIRIE : aménagement de l'accueil et du secrétariat de la mairie, de l'agence postale communale, de la salle des mariages et conseil municipal, salle Agora qui nécessitent de passer par un escalier, intérieur ou extérieur et dont le coût prévisionnel des travaux s'élève comme suite :

Gros œuvre	70 600.00 € HT
Menuiseries extérieures	11 500.00 € HT
Métallerie, ferronnerie	17 800.00 € HT
Menuiseries intérieures	11 000.00 € HT
Platerie et plafonds	14 400.00 € HT
Electricité	8 700.00 € HT
Installations sanitaires, fluides	7 000.00 € HT
Chauffage ventilation	4 800.00 € HT
Carrelages, revêtements	19 100.00 € HT

Peintures	12 800.00 € HT
Espaces verts	600.00 € HT
Total HT	178 300.00 € HT
Total TTC	213 960.00 € TTC

Ce programme est susceptible de bénéficier de bénéficié d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Coût total :	213 960.00 € TTC
DETR 60 % :	128 376.00 €
FDSR	12 439.00 €
Autofinancement communal :	73 145.00 €

L'échéancier de réalisation de ce projet sera le suivant : 2018 - 2019

Le projet sera entièrement réalisé en 2019.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

ARRÊTE le projet de mise en accessibilité PMR de la MAIRIE : aménagement de l'accueil et du secrétariat de la mairie, de l'agence postale communale, de la salle des mariages et conseil municipal, salle Agora

ADOpte le plan de financement exposé ci-dessus,

SOLLICITE une subvention au titre du Fonds Départemental de Solidarité Rurale pour l'année 2018.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0

Abstention : 0 Refus : 0

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 13/02/2018 de l'affichage le 13/02/2018 et de la notification le 13/02/2018
 PREFECTURE de TOURS - Contrôle de légalité - Date de réception de l'AR :
 037-213701162-20180212-DE_2018_017-DE

DE 2018 018 PARVIS DE L'EGLISE : DEMANDE DE DETR

Vu l'article 179 de la loi n° 2010-1657 du 29 décembre 2010 de finances pour 2011 portant création d'une dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), modifiée par l'article 32 de la loi 2011-900

Vu le budget communal,

Monsieur le Maire expose que le projet de mise en accessibilité PMR de l'église et dont le coût prévisionnel des travaux s'élève comme suite :

Travaux préparatoires	862.60 € HT
Terrassement - remblais	1 656.00 € HT
Maçonnerie - bordures	3 242.00 € HT
Revêtements - mise à niveau	5 710.00 € HT
Réseaux gravitaires - tranchée technique	4 563.20 € HT
Signalisation horizontale et verticale	
Mobilier urbain	2 574.00 € HT
<u>Récolement et contrôles</u>	<u>89.98 € HT</u>
Total HT	18 697.78 € HT
Total TTC	22 437.34 € TTC

Ce programme est susceptible de bénéficier de bénéficié d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Coût total :	22 437.34 € TTC
DETR 60 % :	13 462.40 €
Autofinancement communal :	8 974.94 €

L'échéancier de réalisation de ce projet sera le suivant : 2018

Le projet sera entièrement réalisé en 2018.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **ARRÊTE** le projet de Mise en accessibilité PMR de l'église
- **ADOpte** le plan de financement exposé ci-dessus,
- **SOLLICITE** une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2018.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0

Abstention : 0 Refus : 0

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 13/02/2018 de l'affichage le 13/02/2018 et de la notification le 13/02/2018
 PREFECTURE de TOURS - Contrôle de légalité - Date de réception de l'AR :
 037-213701162-20180212-DE_2018_017-DE

Infos et points divers

Les dates à retenir

Date des conseils municipaux :

- le mercredi 21 février à 19 h
- le vendredi 23 mars à 20 h
- le jeudi 19 avril à 19 h
- le vendredi 25 mai à 20 h 30

Fête des crêpes

Le mercredi 14 février 2018

CCAS

Le lundi 19 février 2018 à 18 h

Ciné gouter

Le mercredi 7 mars 2018 à 14 h 30 à la salle des fêtes

La Roue Tourangelle

Le dimanche 1er avril 2018

Randonnée du printemps

Le mercredi 30 mai 2018 à 14 h 30

Bus numérique

Le jeudi 7 juin 2018 : 9h30-12h30 ET 14h-17h

Randonnée CANCEEN

Le dimanche 17 juin

Ecole

Le spectacle de l'école de Les Hermites le 20 avril à 19 h

La fête de l'école le 30 juin 2018 à Les Hermites

L'ordre du jour étant épuisé la séance du conseil municipal est close à 20 heures 10.

TABLE RÉCAPITULATIVE de la séance du 12 février 2018 par date

DATE	NUMERO	OBJET	PAGE
12/02/2018	DE_2018_016	MAIRIE MISE EN ACCESSIBILITE PMR : DEMANDE DE SUBVENTION DETR	18
12/02/2018	DE_2018_017	FONDS DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITE RURALE : DEMANDE DE SUBVENTION	19
12/02/2018	DE_2018_018	PARVIS DE L'EGLISE : DEMANDE DE DETR	20

TABLE RÉCAPITULATIVE de la séance du 12 février 2018 par objet

DATE	NUMERO	OBJET	PAGE
12/02/2018	DE_2018_017	FONDS DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITE RURALE : DEMANDE DE SUBVENTION	19
12/02/2018	DE_2018_016	MAIRIE MISE EN ACCESSIBILITE PMR : DEMANDE DE SUBVENTION DETR	18
12/02/2018	DE_2018_018	PARVIS DE L'EGLISE : DEMANDE DE DETR	20

TABLE RÉCAPITULATIVE de la séance du 12 février 2018 par nomenclature

DATE	NUMERO	OBJET	PAGE
7.5 Subventions			
12/02/2018	DE_2018_016	MAIRIE MISE EN ACCESSIBILITE PMR : DEMANDE DE SUBVENTION DETR	18
12/02/2018	DE_2018_017	FONDS DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITE RURALE : DEMANDE DE SUBVENTION	19
12/02/2018	DE_2018_018	PARVIS DE L'EGLISE : DEMANDE DE DETR	20

Convocation**CONSEIL MUNICIPAL****Vendredi 12 février 2018 à 19 heures en mairie**

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 02 février 2018

Décisions du Maire**Autorisation d'occupation des sols****Déclaration d'intention d'aliéner****Proposition de délibérations :**

Demande de subvention DETR accessibilité mairie

Demande de subvention FDSR accessibilité mairie

Demande de subvention DETR accessibilité église

Infos et points divers

Repas seniors du 10.02.2018 à l'Ô berges

Les dates à retenir**Date des conseils municipaux :**

- le vendredi 23 février à 20 h
- le vendredi 23 mars à 20 h
- le jeudi 19 avril à 19 h
- le vendredi 25 mai à 20 h 30

Fête des crêpes

Le mercredi 14 février 2018

CCAS

Le lundi 19 février 2018 à 18 h

Ciné gouter

Le mercredi 7 mars 2018 à 14 h 30 à la salle des fêtes

La Roue Tourangelle

Le dimanche 1er avril 2018

Randonnée du printemps

Le mercredi 30 mai 2018 à 14 h 30

RANDONNEE CANCEN

Le dimanche 17 juin

Ecole

Le spectacle de l'école de Les Hermites le 20 avril à 19 h

La fête de l'école le 30 juin 2018 à Les Hermites

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations dévouées,

Le Maire,


Guy SAUVAGE de BRANTES

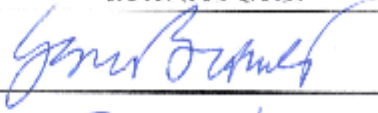








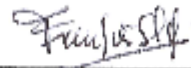
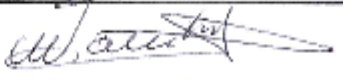


République Française
 Département d'Indre-et-Loire - Arrondissement : TOURS
 COMMUNE DE LES HERMITES

LISTE DE PRESENCE

Réunion du 12/02/2018

Date de la convocation: 05/02/2018

NOM	FONCTION	SIGNATURE
SAUVAGE DE BRANTES Guy	Maire	
DROUET Alain	Premier Adjoint	
CREPIN Emmanuelle	Deuxième Adjoint	
HEGESIPPE Alain	Troisième Adjoint	Excusé
RIANT Christophe	Conseiller Municipal	
SOETAERT Sophie	Conseiller Municipal	
BOURREAU Emmanuelle	Conseillère Municipale	
BELLOY Céline	Conseillère Municipale	
BROSSAUD Jean-Louis	Conseiller Municipal	Excusé
BESNIER Jean-Jacques	Conseiller Municipal	
GAUDRILLET Aline	Conseillère Municipale	
LOAEC Arnaud	Conseiller Municipal	
SALGÉ Franck	Conseiller Municipal	
NAUDIN Pascal	Conseiller Municipal	
LECLERC Jean-François	Conseiller Municipal	Excusé

Flu secrétaire de séance : Emmanuelle CREPIN